Prix INNOVEAU

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'engagement envers le bien-être animal, l'amélioration de l'efficacité de la production, la protection de la terre, de l'eau et de la faune est une condition préalable à l'élevage d'un veau en bonne santé et démontre la volonté des producteurs de veaux lourds à assurer une production durable.

Les Producteurs de bovins du Québec décernent un prix bisannuel à une entreprise de veaux lourds pour récompenser le leadership des producteurs de veaux lourds en matière de bien-être animal, d'innovation et de conservation. Le candidat est sélectionné sur la base de ses pratiques de gestion, ses réalisations et ses objectifs.

Huit critères de sélection sont analysés. Un pointage est associé à chacun d'eux :

- Description de la ferme et de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités (5 points)
- Actions entreprises pour améliorer la durabilité de la ferme :
  - **Environnement : protection des ressources naturelles**
    - Les actions entreprises concernent tous les aspects de protection des ressources naturelles : eau, biodiversité, santé des sols et des plantes, gestion des fertilisants, qualité de l'air (20 points)
    - Dans le cas d'un élevage sans sol, ce critère ne sera pas évalué, mais le pointage obtenu sur 80 sera ajusté pour obtenir un pointage sur 100
      - Résultats mesurables (10 points)
      - Objectifs environnementaux pour l'avenir (10 points)
  - **Social : contribution de la ferme au patrimoine agricole**
    - Gestion de l'élevage : soin des animaux - assurer leur sécurité, leur bien-être et leur santé (25 points)
    - Collaborateurs, implications, programmes utilisés, leadership (5 points)
  - **Économie : assurer la pérennité de la ferme**
    - Adoption de stratégies innovantes (20 points)
- Dossier de candidature complet (5 points)

La candidature, d'un maximum de 10 pages, doit être déposée avec le formulaire de mise en candidature.

Ce qu'il faut inclure avec le formulaire de mise en candidature (5 points)

- Deux lettres de recommandation
- Au moins 10 images en haute résolution, pouvant être utilisées sur les médias sociaux, dans des documents imprimés, etc.
- Un lien vers une présentation vidéo, si disponible
- Des reportages ou des émissions de radio présentant vos efforts en matière de soins aux animaux, d'innovation et technologie pour améliorer l'efficacité de production de manière responsable et de gestion de l'environnement.

Pour voir des exemples de candidatures du Québec, visitez le https://bovin.qc.ca/bovins-durables/environnement/prix-de-reconnaissance/